

# *L'Environnement Comme Vecteur D'Intégration Économique En Afrique Centrale : Enjeux Et Perspectives*

MPAKA KABANGU Patrick, MWANZA KATUMBAYI Jean-Claude, TSIMBA MBUNGU Esaie, BANDJENGA YOKA Claude, BOTHO LISASI Blanchard, NUMBI KAPENGA Sylvain, LUKUSA NSENDA Théophile, KAMULUMBA KAYEMBE Gaby

<sup>1</sup> Université Pédagogique Nationale. Kinshasa / Ngaliema

<sup>2</sup> Centre de Recherche en Eau et Environnement. Kinshasa / Gombe.

Emails : mpakapatrickk@gmail.com, gabrielkamulumba@gmail.com



**Résumé :** L'intégration économique en Afrique centrale est historiquement marquée par une faible intensité des échanges intra-communautaires et une dépendance aux rentes pétrolières. Cependant, l'émergence de la crise climatique mondiale place le patrimoine naturel de la sous-région au centre des stratégies de développement. Cet article analyse comment la gestion collective du Bassin du Congo et la transition énergétique agit comme des catalyseurs de l'unité économique, transformant les contraintes écologiques en opportunités de croissance partagée.

**Mots-clés :** Bassin du Congo, Intégration régionale, Économie verte, CEEAC, Gouvernance climatique.

**Abstract:** economic integration in central africa has historically been marked by a low intensity of intra-community trade and a dependence on oil rents. however, the emergence of the global climate crisis places the natural heritage of the sub-region at the center of development strategies. this article analyzes how the collective management of the congo basin and the energy transition act as catalysts for economic unity, transforming ecological constraints into opportunities for shared growth.

**Keyword:** Congo Basin, Regional integration, Green economy, ECCAS, Climate governance.

## **I. La Gouvernance du Capital Naturel : Un Socle de Convergence Institutionnelle et Financière**

L'Afrique centrale, abritant le deuxième massif forestier tropical au monde, possède un levier de négociation unique. L'environnement impose une gestion transfrontalière qui force les États à harmoniser leurs structures politiques et financières. (Bihini, W. 2021). *Économie de l'environnement et gestion des ressources naturelles dans le Bassin du Congo*. Éditions L'Harmattan. (Analyse les mécanismes de valorisation économique de la forêt).

### **1.1. L'harmonisation législative via la COMIFAC**

La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) sert de modèle d'intégration sectorielle. En adoptant un "Plan de Convergence", les États membres harmonisent leurs codes forestiers et leurs politiques de conservation. Cette standardisation juridique réduit les asymétries réglementaires, facilitant ainsi la création d'un espace économique homogène pour les investisseurs opérant dans la gestion durable. (COMIFAC 2021). *État des Forêts du Bassin du Congo*. Rapport technique. (Données précises sur l'évolution du couvert forestier et les politiques d'harmonisation).

## 1.2. La monétisation des services écosystémiques et le Marché du Carbone

L'intégration économique passe désormais par la capacité de la région à lever des fonds de manière groupée (Karsenty, 2020). "Géopolitique du carbone et des forêts d'Afrique centrale". *Revue d'Économie du Développement*. (Examine comment les crédits carbone deviennent un enjeu de diplomatie régionale).

- **Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo** : Cet instrument financier vise à subventionner des projets de développement durable. Sa gestion nécessite une transparence comptable et une coopération bancaire entre les banques centrales (BEAC) et les institutions de développement régional (BDEAC) (**Traité de Brazzaville 2017**). *Création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo*. (Document de référence pour la partie sur le financement de l'intégration).
- **La diplomatie climatique** : En négociant en bloc lors des COP (Conférences des Parties), l'Afrique centrale augmente son pouvoir de marché pour attirer les investissements directs étrangers (IDE) liés aux crédits carbone.

### 1. Les Piliers de la Diplomatie Climatique en Afrique Centrale

La stratégie des pays de la CEEAC repose sur trois axes majeurs qui transforment le "poids vert" de la région en "poids politique" :

- **Le principe de responsabilité partagée mais différenciée** : Les pays d'Afrique centrale soutiennent que, puisqu'ils sont de faibles émetteurs de CO2 mais des régulateurs majeurs (via le Bassin du Congo), ils doivent recevoir une compensation financière pour le coût d'opportunité de la conservation.
- **La sanctuarisation du Bassin du Congo** : Positionner la forêt équatoriale comme un "bien public mondial" indispensable à la survie de la planète pour attirer des investissements massifs (Fonds Vert pour le Climat, accords bilatéraux) (**Nguimalet, C. R. 2018**). Aborde la question de la souveraineté et de la coopération transfrontalière dans *Le Bassin du Congo : un espace de gestion partagée ou de convoitises ?* Presses Universitaires de France.
- **L'accès au financement de l'adaptation** : Contrairement aux pays du Nord focalisés sur l'atténuation (réduire les émissions), la diplomatie africaine insiste sur l'adaptation (financer les infrastructures résilientes, l'agriculture durable) (**Tsafack-Nanfosso, 2014**). "L'intégration économique en Afrique centrale : État des lieux et perspectives". *Revue d'économie régionale et urbaine*. (Base théorique sur l'intégration en zone CEMAC/CEEAC).

### 2. Les Acteurs et Instances de Négociation

La force de cette diplomatie réside dans la capacité des États à parler d'une seule voix lors des sommets mondiaux :

Instance	Rôle dans la Diplomatie Climatique
La COMIFAC	Harmonise les positions techniques des 10 pays membres avant les COP.
Le Groupe des Négociateurs Africains (AGN)	Assure la défense des intérêts du continent au sein de la Convention-cadre des Nations Unies (CCNUCC).
La Commission Climat du Bassin du Congo	Présidée par le Congo-Brazzaville, elle pilote le "Fonds Bleu" pour financer la transition économique régionale.

SOURCE : la diplomatie climatique, site internet, consulté le 16 Mars 2026 à 22h30'

### 3. L'Environnement comme "Soft Power" Économique

La diplomatie climatique permet de débloquer des opportunités qui dépassent le cadre environnemental :

## A. La monétisation du carbone

C'est le cœur de la nouvelle diplomatie. En négociant des prix du carbone plus élevés à l'échelle internationale, les États de la région cherchent à transformer chaque hectare de forêt préservée en une **ressource budgétaire** directe pour l'État.

## B. Le transfert de technologies industrielles

Dans le cadre des accords climatiques, les pays du Nord s'engagent à transférer des technologies propres. Pour l'Afrique centrale, c'est une occasion d'industrialiser sa filière bois et son agro-industrie avec des standards modernes (énergies renouvelables, efficacité énergétique).

## C. La sécurité régionale

La diplomatie climatique traite aussi de la gestion de l'eau (Lac Tchad, Fleuve Congo). Prévenir l'assèchement des ressources, c'est prévenir les conflits migratoires et pastoraux, stabilisant ainsi la zone pour les investissements.

## 4. Les Défis de cette Diplomatie

Malgré son potentiel, la diplomatie climatique africaine fait face à des obstacles :

1. **Le non-respect des promesses financières** : Les 100 milliards de dollars promis annuellement par les pays développés peinent à arriver sur le terrain.
2. **La traçabilité et la transparence** : Les bailleurs de fonds exigent des mécanismes de gouvernance rigoureux pour s'assurer que l'argent du climat sert réellement à la préservation et au développement local (**Banque Mondiale 2023**). *Rapport national sur le climat et le développement (CCDR) : Groupe des pays du Bassin du Congo*. Washington, DC. (Source cruciale pour les chiffres sur le PIB vert et l'investissement industriel).

## II. L'Industrialisation Verte et l'Énergie Renouvelable : Moteurs de la Fluidification des Échanges

Le passage d'une économie d'extraction à une économie de transformation durable est le véritable moteur de l'intégration des marchés nationaux en un marché régional unique. **CEA (Commission Économique pour l'Afrique des Nations Unies) (2024)**. *L'industrialisation verte comme moteur de la ZLECAF en Afrique centrale*. Addis-Abeba

### 2.1. Le Pool Énergétique de l'Afrique Centrale (PEAC) et l'Hydroélectricité

L'un des plus grands freins à l'intégration économique est le coût de l'énergie. L'Afrique centrale détient plus de 50% du potentiel hydroélectrique du continent (notamment le site d'Inga en RDC).

- **Interconnexion des réseaux** : La construction de lignes à haute tension transfrontalières lie physiquement les économies. Un pays comme le Cameroun ou le Gabon peut ainsi stabiliser son industrie manufacturière grâce à l'énergie propre importée ou exportée au sein de la zone, créant une interdépendance bénéfique.
- **Décarbonation de l'industrie** : L'accès à une énergie renouvelable à bas coût est un avantage comparatif majeur pour attirer des usines de transformation locale.

### 2.2. La structuration des chaînes de valeur régionales durables

L'environnement impose de nouvelles normes de production qui favorisent les circuits courts régionaux :

La structuration des chaînes de valeur régionales durables repose sur plusieurs éléments clés :

**Harmonisation des politiques commerciales** : Les pays africains doivent harmoniser leurs politiques commerciales pour créer des opportunités uniques pour les entreprises de différentes parties du continent (**CEMAC (2020)**). *Directives sur l'harmonisation de la fiscalité forestière au sein de l'espace communautaire*.

**Investissement dans le développement industriel** : Un investissement stratégique dans le développement industriel est essentiel pour que la ZLECAf atteigne ses promesses ambitieuses de développement.

Pour qu'un investissement industriel soit viable et rentable, il doit s'appuyer sur quatre fondements :

- **L'Infrastructure Énergétique** : L'industrie est une grande consommatrice d'énergie. L'investissement dans des centrales hydroélectriques ou solaires est un préalable indispensable pour réduire les coûts de production.
- **Le Capital Humain** : Investir dans des centres de formation technique et professionnelle pour aligner les compétences de la main-d'œuvre sur les besoins des usines (maintenance, automatisation, chimie, etc.).
- **Le Cadre Institutionnel** : La sécurité juridique, la protection de la propriété intellectuelle et des incitations fiscales (zones économiques spéciales) sont nécessaires pour attirer les capitaux nationaux et étrangers.
- **La Logistique et les Transports** : Un produit fabriqué doit pouvoir atteindre son marché. Cela nécessite des investissements dans les corridors routiers, ferroviaires et portuaires.

**Positionnement dans des secteurs industriels de niche** : Les pays doivent se positionner dans des secteurs industriels de niche pour tirer parti de leurs avantages comparatifs et compétitifs.

Partenariats public-

privé (PPP) : La promotion de PPP est cruciale pour stimuler le développement de chaînes de valeur régionales.

**Création de Zones économiques spéciales (ZES)** : La création de ZES est également une stratégie efficace pour encourager le développement de chaînes de valeur régionales.

**Libre circulation des personnes** : La suppression des obstacles à la libre circulation des personnes est essentielle pour le développement de chaînes de valeur régionales.

Ces éléments sont interconnectés et nécessitent une approche multiforme pour garantir une industrialisation efficace et durable.

#### **Le piège de la dépendance aux matières premières**

La richesse de l'Afrique centrale est aussi sa faiblesse. La plupart des pays dépendent fortement de l'exportation de matières premières, souvent vers l'Europe ou la Chine. Le commerce intra régional est faible, car les économies ne sont pas complémentaires.

« Nous vendons tous les mêmes choses à l'extérieur, mais nous n'achetons presque rien entre nous », explique Clarisse Bongo, analyste à Libreville. « Il n'y a pas de chaîne de valeur régionale. Pas d'industrie commune. »

Cette dépendance rend les économies vulnérables aux chocs extérieurs. La chute des prix du pétrole en 2014 a plongé plusieurs pays dans la crise. Une intégration plus poussée permettrait de diversifier les économies, de créer des emplois, et de renforcer la résilience collective.

#### **Conclusion**

En définitive, l'environnement apparaît comme un levier stratégique majeur pour favoriser l'intégration économique en Afrique centrale. Riche en ressources naturelles, la sous-région dispose d'un potentiel considérable pour bâtir une économie plus intégrée, durable et compétitive. Toutefois, ce potentiel reste encore insuffisamment exploité en raison de nombreux défis, notamment la faiblesse des infrastructures, la gouvernance environnementale limitée et les divergences politiques entre États.

Les enjeux sont donc multiples : il s'agit non seulement de préserver les écosystèmes, mais aussi de les valoriser de manière concertée afin de stimuler les échanges, attirer les investissements et renforcer la coopération régionale. Dans cette perspective, l'harmonisation des politiques environnementales, le développement des initiatives communes et l'implication des acteurs locaux et internationaux s'avèrent indispensables.

Ainsi, les perspectives d'avenir reposent sur une gestion intégrée et durable des ressources naturelles, capable de concilier croissance économique et protection de l'environnement. L'environnement, loin d'être une contrainte, peut alors devenir un véritable moteur d'intégration économique et de développement partagé en Afrique centrale.

## Recommandations

L'environnement n'est plus une contrainte pour l'Afrique centrale, mais un **avantage comparatif**.

- ✓ Pour que l'intégration soit totale, les États doivent : Standardiser les certifications écologiques pour les produits d'exportation ;
- ✓ Créer une banque régionale de développement vert ;
- ✓ Faciliter la libre circulation des experts et des technologies de transition écologique ;
- ✓ Renforcer la gouvernance environnementale régionale ;
- ✓ Harmoniser les politiques environnementales entre les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale ;
- ✓ Mettre en place des mécanismes de suivi communs pour lutter contre la déforestation et l'exploitation illégale des ressources ;
- ✓ Renforcer les institutions comme la Commission des forêts d'Afrique centrale ;
- ✓ Valoriser durablement les ressources naturelles ;
- ✓ Promouvoir la gestion durable du Bassin du Congo, deuxième poumon écologique mondial ;
- ✓ Développer des chaînes de valeur locales (bois certifié, produits forestiers non ligneux).

## REFERENCES

- [1]. **Bihini, W. (2021).** *Économie de l'environnement et gestion des ressources naturelles dans le Bassin du Congo*. Éditions L'Harmattan. (Analyse les mécanismes de valorisation économique de la forêt).
- [2]. **Karsenty, A. (2020).** "Géopolitique du carbone et des forêts d'Afrique centrale". *Revue d'Économie du Développement*. (Examine comment les crédits carbone deviennent un enjeu de diplomatie régionale).
- [3]. **Nguimalet, C. R. (2018).** *Le Bassin du Congo : un espace de gestion partagée ou de convoitises ?* Presses Universitaires de France. (Aborde la question de la souveraineté et de la coopération transfrontalière).
- [4]. **Tsafack-Nanfosso, R. (2014).** "L'intégration économique en Afrique centrale : État des lieux et perspectives". *Revue d'économie régionale et urbaine*. (Base théorique sur l'intégration en zone CEMAC/CEEAC).
- [5]. **Banque Mondiale (2023).** *Rapport national sur le climat et le développement (CCDR) : Groupe des pays du Bassin du Congo*. Washington, DC. (Source cruciale pour les chiffres sur le PIB vert et l'investissement industriel).
- [6]. **BAD (Banque Africaine de Développement) (2022).** *Perspectives économiques en Afrique : Mobiliser les financements du secteur privé pour l'action climatique en Afrique Centrale*. Abidjan.

- [7]. **COMIFAC (2021)**. *État des Forêts du Bassin du Congo*. Rapport technique. (Données précises sur l'évolution du couvert forestier et les politiques d'harmonisation).
- [8]. **CEA (Commission Économique pour l'Afrique des Nations Unies) (2024)**. *L'industrialisation verte comme moteur de la ZLECAF en Afrique centrale*. Addis-Abeba.
- [9]. **CEEAC (2007)**. *Protocole relatif à la gestion partagée des ressources naturelles et de l'environnement en Afrique centrale*. Libreville.
- [10]. **Traité de Brazzaville (2017)**. *Création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo*. (Document de référence pour la partie sur le financement de l'intégration).
- [11]. **CEMAC (2020)**. *Directives sur l'harmonisation de la fiscalité forestière au sein de l'espace communautaire*.